

Paris, le 24 avril 2024



CONCOURS DE SURVEILLANT DU JARDIN 2024

DIRECTION
DES RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA FORMATION

Candidat déclaré apte à occuper le poste mis au concours

M. Nicolas BEWERT

Candidats déclarés aptes à occuper un emploi de surveillant du Jardin en cas de vacance de poste susceptible de se produire avant l'expiration de la validité de la liste complémentaire¹
(par ordre de mérite)

1. M. Julien LAURENÇOT
2. M. Christophe BOUTON
3. M. Cyril LOUET
4. Mme Florine DEHAUDT
5. M. Sébastien LEPAGE
6. M. Maximilien LAFORGE
7. M. Patrick VOGT

Le président du jury,

Philippe ROUX COMOLI

¹ Lorsqu'une liste complémentaire est établie, sa validité cesse automatiquement à la date de début des épreuves du concours suivant et, au plus tard, deux ans après sa date d'établissement sauf prorogation décidée par arrêté du Président et des Questeurs (art. 44 du Règlement intérieur du Sénat).